



**PREMIÈRE
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat général de la défense
et de la sécurité nationale**

Agence nationale de la sécurité
des systèmes d'information

Rapport de maintenance ANSSI-CC-2022/56-M01

eTravel 2.5.A EAC on SAC on MultiApp v5.0.A

Version 2.5.A.1.0

Certificat de référence : ANSSI-CC-2022/56

Paris le 04 Juillet 2023

Le directeur général de l'Agence
nationale de la sécurité des systèmes
d'information

Vincent STRUBEL

[ORIGINAL SIGNE]



AVERTISSEMENT

Le niveau de résistance d'un produit certifié se dégrade au cours du temps. L'analyse de vulnérabilité de cette version du produit au regard des nouvelles attaques apparues depuis l'émission du certificat n'a pas été conduite dans le cadre de cette maintenance. Seule une réévaluation ou une surveillance de cette nouvelle version du produit permettrait de maintenir le niveau de confiance dans le temps.

Toute correspondance relative à ce rapport doit être adressée au :

Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale
Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information
Centre de certification
51, boulevard de la Tour Maubourg
75700 Paris cedex 07 SP

certification@ssi.gouv.fr

La reproduction de ce document sans altération ni coupure est autorisée.

1 Références

[CER]	Rapport de certification ANSSI-CC-2022/56, eTravel 2.5.A EAC on SAC on MultiApp v5.0.A, version 2.5.A.0.0, 12 décembre 2022
[MAI]	Procédure : Continuité de l'assurance, référence ANSSI-CC-MAI-P-01
[IAR]	<i>Impact Analysis Report Sherwood_B WaferInit Maintenance</i> , référence D1594555, version 1.1, 7 mars 2023
[IAR-INT]	<i>MultiAppV50A G339 WaferInit IAR applying Patch1.0 on MAV50AWaferInit</i> , référence D1592980, révision 003, 8 février 2023
[SOG-IS]	<i>Mutual Recognition Agreement of Information Technology Security Evaluation Certificates</i> , version 3.0, 8 janvier 2010, Management Committee
[CCRA]	<i>Arrangement on the Recognition of Common Criteria certificates in the field of information Technology Security</i> , 2 juillet 2014

2 Identification du produit maintenu

Le produit objet de la présente maintenance est « eTravel 2.5.A EAC on SAC on MultiApp v5.0.A, Version 2.5.A.1.0 » développé par la société THALES.

Le produit « eTravel 2.5.A EAC on SAC on MultiApp v5.0.A, Version 2.5.A.0.0 » a été initialement certifié sous la référence ANSSI-CC-2022/56 (référence [CER]).

La version maintenue du produit est identifiable par l'élément suivant :

- *Card Production Life Cycle Data* : la valeur du champ *Application Revision* est **0x0100**. Dans la précédente version, cette valeur était **0x0000**.

3 Description des évolutions

Le rapport d'analyse d'impact de sécurité (références [IAR] et [IAR-INT]) mentionne les modifications qui ont été opérées sur les données de la TOE.

Elles concernent en particulier une mise à jour de la configuration UserRfConfigData., ainsi que les données suivantes :

Donnée	Précédente valeur	Nouvelle valeur
Champ <i>Filter Set</i> de la donnée Card Identity, (tag 0103)	00	10
Champ <i>Patch Version</i> des CPLC des instances <i>eTravel</i>	00 00	01 00
<i>ProductPatchID</i>	14 F4 17 8F 74 B8 95 E2 4F FE 36 6B B6 DF 4D 17	DD 49 FB D8 85 07 93 F1 0B 6E 93 D6 A7 F8 A6 F6

4 Fournitures applicables

Le tableau ci-dessous liste les fournitures, notamment les guides applicables au produit maintenu. La dernière colonne identifie l'origine de la prise en compte par l'ANSSI du document correspondant. En particulier, [R-M01] référence la présente maintenance.

[GUIDES]	AGD OPE - eTravel v2.5.A & Digital Identity 1.0.A on MultiApp v5.0.A, référence D1561823, version 1.2, 07/03/2023	[R-M01]
	AGD PRE - eTravel v2.5.A & Digital Identity 1.0.A on MultiApp v5.0.A, référence D1561826, version 1.2, 07/03/2023	[R-M01]
	eTravel 2.2, 2.3 and 2.5 Reference Manual, référence D1392378, version C.11, 08/03/2022	[R-M01]
	Guidance for secure application development on Multiapp platforms, référence D1495101, version 1.3a, mars 2021	[CER]
	Verification process of Gemalto non sensitive applet, référence D1484874, version 1.2, février 2021	[CER]
	Verification process of Third Party non sensitive applet, référence D1484875, version 1.21, février 2021	[CER]
	Rules for applications on Multiapp certified product, référence D1484823, version 1.21, février 2021	[CER]
	Card Project Configuration Check Form MultiAppV50A G339 WaferInit, référence D1577023, version 006, 30/01/2023	[R-M01]
	Card Configuration Check Form – Light MultiAppV50A G339 WaferInit Patch01 Update RFConfigData, référence D1577023, version 1, 23/01/2023	[R-M01]
	OS-Agility unique Product Patch ID on Jlep OS Rules to generate the unique product patch ID field for the OS-Agility feature, référence D1540563, version 7, 09/02/2023	[R-M01]
[ST]	eTravel 2.5.A EAC on SAC on MultiApp V5.0.A Security Target, référence D1554995, version 2.1, 07/03/2023	[R-M01]
	eTravel 2.5.A EAC on SAC on MultiApp V5.0.A Security Target – Public version, référence D1554995_Lite, version 2.1p, 07/03/2023	[R-M01]
[CONF]	eTravel 2.5.A for MultiApp V5.0.A: ALC LIS CC documents, référence D1563444, version 2.6, 07/03/2023	[R-M01]

5 Conclusions

Les évolutions listées ci-dessus sont considérées comme ayant un impact mineur.

Le niveau de confiance dans cette nouvelle version du produit est donc identique à celui de la version certifiée.

Les évolutions mineures du présent produit ne remettent pas en cause les évaluations menées en composition sur ce produit.

6 Reconnaissance du certificat

Reconnaissance européenne (SOG-IS)

Ce certificat est émis dans les conditions de l'accord du SOG-IS [SOG-IS].

L'accord de reconnaissance européen du SOG-IS de 2010 permet la reconnaissance, par les pays signataires de l'accord¹, des certificats ITSEC et Critères Communs. La reconnaissance européenne s'applique, pour les cartes à puce et les dispositifs similaires, jusqu'au niveau ITSEC E6 Elevé et CC EAL7 lorsque les dépendances CC sont satisfaites. Les certificats reconnus dans le cadre de cet accord sont émis avec la marque suivante :



Reconnaissance internationale critères communs (CCRA)

Ce certificat est émis dans les conditions de l'accord du CCRA [CCRA].

L'accord « Common Criteria Recognition Arrangement » permet la reconnaissance, par les pays signataires², des certificats Critères Communs.

La reconnaissance s'applique jusqu'aux composants d'assurance du niveau CC EAL2 ainsi qu'à la famille ALC_FLR. Les certificats reconnus dans le cadre de cet accord sont émis avec la marque suivante :



¹ La liste des pays signataires de l'accord SOG-IS est disponible sur le site web de l'accord : www.sogis.eu.

² La liste des pays signataires de l'accord CCRA est disponible sur le site web de l'accord : www.commoncriteriaportal.org.